

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 29 août 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absence motivée : Monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

*Le maire Martin Dampousse confirme à l'assistance le retrait des sujets ci-après à l'ordre du jour :*

- 2. Travaux de construction d'une piscine publique et d'une pataugeoire avec équipements, incluant la construction d'un bâtiment de services dans le cadre du réaménagement du parc du Pré-Vert (phase 1)*

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES** (SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

*Fin de la première période de questions.*

### **RÈGLEMENTS**

**2016-359 Adoption – Règlement 631-31 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'ajouter une clause pénale et en prévoir l'application**

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-31 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'ajouter une clause pénale et en prévoir l'application.

Adoptée.

## MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

### **2016-360      Modification à la Résolution 2016-289 (Reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132) - Phase 2A (complète)**

Considérant l'appel d'offres public pour la reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132;

Considérant l'adjudication de la phase 1 des travaux au plus bas soumissionnaire conforme lors de la séance spéciale du 11 avril 2016, l'adjudication de la phase 2A (partielle) lors de la séance générale du 6 juin 2016 ainsi que l'adjudication de la phase 2A complète des travaux (excluant les portions déjà octroyées pour réalisation en 2016), lors de la séance générale du 4 juillet 2016;

Considérant que la résolution permettant l'adjudication de la phase 2A complète pour un montant total de 4 565 244.93 \$ plus taxes, est conditionnelle à l'entrée en vigueur du règlement 834;

Considérant la possibilité de réaliser des travaux supplémentaires en 2016 et la nécessité de retirer la condition relative à l'entrée en vigueur du règlement 834 pour cette partie des travaux;

Considérant les dispositions de l'article 2 de la Loi sur les travaux municipaux (L.R.Q., c. T-14);

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De modifier la résolution 2016-289 afin de retirer la condition relative à l'entrée en vigueur du règlement 834 pour une partie des travaux représentant un montant total de 2 859 012.12 \$ plus taxes;

Aux fins d'acquitter ces coûts, d'affecter un montant de 1 250 000 \$ des surplus accumulés non-affectés et un montant de 1 755 000 \$ provenant du fonds des carrières et sablières.

Certificat de la trésorière numéro 2851

Adoptée.

### **2016-361      Étude de prolongement jetée et dragage au parc de la Commune Autorisation de dépenses au Fonds de parcs et terrains de jeux**

Considérant la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 23 août 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise une enveloppe budgétaire de 25 000 \$ afin de faire des études préparatoires pour des travaux de dragage à la rampe de mise à l'eau du parc de la Commune et des recherches afin d'identifier la cause primaire des sédiments rejetés par la rivière Saint-Charles.

Ces dépenses sont imputables au fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2849

Adoptée.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2016-362 Convention d'achat vente – Acquisition des terrains de Péтромont, société en commandite et Péтромont inc.  
Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes la convention d'achat vente entre Péтромont, société en commandite, Péтромont inc. et la Ville de Varennes; telle convention est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

### PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 05.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

\_\_\_\_\_  
Martin Damphousse

\_\_\_\_\_  
Me Marc Giard, OMA